PleinSud

Vacances Adaptées

VENTE FLASH

DERNIÈRES PLACES DISPONIBLES

durée limitée

-20%

SUR SÉJOURS CIBLÉS

ÉTÉ 2026

www.pleinsud-vacances.fr
05.53.93.44.50
SOLINCITÉ
plein.sud@solincite.org

Festival

Garorock / Marmande

du 24 au 30 juin

VA

10

4

GL

2



Tarif **1 032 €**

Juin	VA
6 nuits / 7 jours	~~1 290 €~~

Un des plus grands évènements du Sud-Ouest...



A savoir

Séjour dynamique au rythme de la nuit

Activités proposées*

- Pass 3 jours + Warm Up le jeudi 25 juin
- Concerts
- Animations sur place

Lieu d'accueil

- Village Vacances « La Taillade » au cœur du Lot-et-Garonne
- Gîtes avec un espace collectif convivial, coin cuisine, salle de bain et salon avec télévision
- Chambres 2 lits individuels

Moyens d'accès

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Marmande (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

30 min



* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante. Photos non contractuelles.

Océan

Fouras-les-Bains

PROMOTION -20% DERNIÈRES PLACES DISPONIBLES

du 18 au 25 juillet

VMA

12

4

GL

2



A savoir
Bonne dynamique, possibilités de nombreuses visites

Tarifs

1 064 €

Juillet & Août	VMA
7 nuits / 8 jours	~~1330 €~~

Le fort et ses légendes

Activités proposées*

- Fort Boyard
- Sorties en bateau vers les îles aux alentours (Oléron, d'Aix...)
- Aquarium de La Rochelle
- Activités aquatiques
- Piscine
- Activités sportives, ludiques et soirées animées

Lieu d'accueil

- Village vacances situé dans un parc à 300 m de la plage de l'Espérance
- Résidence de pavillons spacieux de plain-pied avec terrasse, coin cuisine équipée, espace collectif, salon avec T.V et WI-FI

Moyens d'accès

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Rochefort (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

2 h 30

Océan

Hendaye

CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

PROMOTION -20% DERNIÈRES PLACES DISPONIBLES

du 1er au 15 août

VA

12

3

PC

2



A savoir
Navette ferroviaire Hendaye/ San Sébastian

Tarifs

1 260 €
2 520 €

Juillet & Août	VA
7 nuits / 8 jours	~~1575 €~~
14 nuits / 15 jours	~~3150 €~~

Hendaye et Pays Basque espagnol

Activités proposées*

- Musée du chocolat à Biarritz
- Ventas à Irun
- La plage de la Concha
- Le mont Urgull (Possibilité de prendre el Topo)
- Visite de Saint Jean-de-Luz
- Train de la Rhune
- Visite de San Sebastian
- Aquarium de San Sebastian

Lieu d'accueil

- Centre de séjour à 900 mètres de l'océan
- Chambre double (2 lits individuels) avec salle de bain et wc
- Espace détente avec tv et bar lounge

Moyens d'accès

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Hendaye (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

2 h 40

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante. Photos non contractuelles.

Montagne

Saint-Lary-Soulan

PROMOTION -20% DERNIÈRES PLACES DISPONIBLES

du 1er au 15 août

VA

12

3

GL

2



CARTE D'IDENTITÉ CONSEILLÉE

Tarifs

1 008 €
2 016 €

Août	VA
7 nuits / 8 jours	~~1 260 €~~
14 nuits / 15 jours	~~2 520 €~~

La montagne en été, séjour équitation



A savoir

Séjour sportif au cœur de la montagne

Activités proposées*

- Équitation
- Randonnées
- Thermes
- Piscine extérieure et intérieure
- Sorties libres dans le village
- Escapade en Espagne

Lieu d'accueil

- Résidence d'appartements chaleureux à l'architecture pyrénéenne (bois, pierre et ardoise)
- Espace collectif, salon avec télévision, une chambre couple, une chambre à 2 lits individuels et une salle de bain

Moyens d'accès

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Lannemezan (l'adulte voyage seul)
- Correspondance Saint-Lary par autocar
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

3 h



* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante. Photos non contractuelles.

Conditions générales de vente

Préambule
Plein Sud dispose d'un agrément VAO – Vacances Adaptées Organisées délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), il propose des séjours de vacances adaptées à des personnes majeures en situation de handicap qui font l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Personnes (DDCSPP) – Plein Sud est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours ATOUT France sous le n°IM047110006, bénéficie de la garantie financière UNAT Paris chargée de la protection contre l'insolvabilité du service et souscrit à un contrat Responsabilité Civile Professionnelle AXA France IARD n°534 1942204.
Les prestations décrites dans cette brochure et les fiches séjours sont portées à la connaissance et réservées aux membres utilisateurs de Plein Sud. Les conditions particulières de vente de Plein Sud s'appliquent dans le cadre de la réglementation française entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2018.
113, chemin des fêtes 47350 Escassefort
Tel : 05-53-93-44-50
Mail : plein.sud@solincite.org
Site internet : *www.pleinsud-vacances.fr*

Modalités de réservation et de paiement
Le participant peut effectuer sa réservation par téléphone, courrier électronique ou postal. L'inscription est confirmée par l'envoi d'un devis qui reprend les informations préalables prévues par l'article R.211- 4 du code du tourisme, d'une convention de séjour spécifique et d'un dossier d'inscription. Le participant dispose d'un délai de 2 semaines pour retourner ces documents signés et atteste avoir pris connaissance des présentes conditions, accompagnés du versement de 30% d'acompte correspondant au montant total du séjour.
A réception, une confirmation et une facture lui seront adressées par voies postales ou électroniques. Le montant de la facture doit être soldé au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Plein Sud se réserve le droit de refuser un vacancier dont l'autonomie ne correspond pas au séjour choisi. En validant son contrat, le voyageur reconnait expressément avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente.
Plein Sud accepte les moyens de paiement suivants :
- Virements bancaires
- Chèques bancaires à l'ordre de Plein Sud – Solincite
- Chèques vacances A.N.C.V

Les prix
Nos tarifs comprennent :
- La restauration en pension complète ou en gestion libre
- L'encadrement en effectif suffisant
- Les activités proposées selon le programme d'animation
- Les transports au départ de nos lieux de rendez-vous et sur place.

Nos tarifs ne comprennent pas :
- La cotisation
- L'assurance annulation en option
- Les avances des frais médicaux
- Les dépenses personnelles

Responsabilité
Plein Sud est responsable de plein droit de la bonne exécution des services prévus par le contrat de voyage, indépendamment du fait que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Plein Sud est tenu d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté mais déclinera toute responsabilité et ne pourra se substituer financièrement au voyageur si une non-conformité lui est imputable (pertes de titre de transports, de pièces d'identités, d'effets ou d'objets personnels, de dettes contractées). En cas de litige, c'est au professionnel d'apporter la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage ou à des circonstances exceptionnelles ou inévitables. Plein Sud agissant en qualité de mandataire des adhérents auprès des transports, hôteliers, centres de vacances, ne peut être tenu pour responsable des vols ou accidents indépendants de sa volonté.
Si la personne ne se présente pas au rendez-vous fixé, les frais de séjour alors engagés sont entièrement dus. Tout séjour commencé s'il est interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit ne sera pas remboursé et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge du vacancier ou de son représentant légal.
Lors de la conclusion du contrat, le participant doit attirer l'attention de Plein Sud sur tout élément déterminant de son choix et sur les besoins particuliers le concernant susceptibles d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Plein Sud indiquera au client s'il peut répondre contractuellement à ces besoins. La responsabilité du participant ou de son représentant légal sera engagée en cas de dissimulation au regard de Plein Sud.

Résolution et Modifications
Conformément à l'Art.L211-13, Plein Sud peut modifier certaines clauses du contrat tout comme l'information préalable peut être modifiée après publication et consultation par les voyageurs en fonction des caractéristiques principales des services de voyage telles que le transport, le prix et les conditions d'hébergement. Le participant en sera informé de manière claire, compréhensible et apparente.
Concernant la réalisation d'un séjour, elle est conditionnée par le nombre de participants inscrits. Cet élément est indiqué au titre de l'information préalable dans chaque fiche séjour. Dans l'éventualité de ne pas avoir suffisamment d'inscrits, Plein Sud informerait le participant dans les délais suivants :
- 20 jours avant la date du départ pour les séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours pour les séjours dont la durée est de 2 à 6 jours.

Plein Sud se réserve le droit de modifier les itinéraires ou l'exécution des programmes d'animations, de renvoyer un participant si son comportement met en danger sa propre sécurité ou celle des autres ou si son comportement nuit au bon déroulement du séjour, de refuser une inscription qui ne serait pas en cohérence avec la grille d'autonomie définie par Plein Sud, de transférer le lieu de séjour si la santé physique et/ou morale des vacanciers est menacée.
Le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du séjour moyennant le paiement des frais de résolution.
- Entre 30 et 15 jours avant le départ, 50% du montant du séjour reste acquis à Plein Sud + frais de gestion administrative de 50,00€.
- Entre 14 jours et le jour du départ, le montant total du séjour reste acquis.

Toute demande d'annulation de séjour doit être formulée par écrit et les arrhes versées restent acquises à Plein Sud.

Assurances
Solincite Plein Sud est titulaire d'un contrat d'assurance AXA IARD FRANCE répondant à l'obligation de garantie civile professionnelle conformément aux dispositions du code du tourisme. Chaque vacancier doit être couvert par sa propre responsabilité civile. Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer auprès de sa propre assurance. En aucun cas Plein Sud ne pourra être tenu responsable des vols ou pertes d'effets personnels. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès notre assureur GRITCHEN Affinity qui vous permettra d'obtenir le remboursement de votre séjour dans le cas où vous seriez dans l'obligation de l'annuler pour raisons médicales. Le contrat prend effet dès réception du dossier et après versement de la souscription lors du versement des arrhes. Le dossier de souscription vous sera transmis par notre assureur et il vous conviendra de le retourner dûment signé. Le montant de la souscription est de 3% du montant du séjour.
Plein sud est assuré pour l'ensemble des vacanciers pour le rapatriement d'ordre médical (voir CGV Assurance rapatriement).

Garantie Financière de FMS
U.N.A.T Aquitaine 08, rue César Franck 75015 Paris.

Qualité du séjour
Le participant est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour. A défaut de signalement, la demande d'indemnisation du voyageur pourra être réduite ou rejetée.

Protection des données personnelles.
Le service Plein Sud Vacances adaptées de l'Association Solincité est amené à collecter des données personnelles des participants dans le cadre de la réservation et de la gestion de séjours de vacances adaptées auxquels ils s'inscrivent.
Ces données font l'objet d'un traitement informatisé (pour la collecte, enregistrement, utilisation des données) et papier. La base légale de ce traitement est l'exécution d'un contrat et mesures précontractuelles. Plein Sud peut être amené à transférer ces données à des services internes ou à des tiers habilités à accéder à ces données pour le strict besoin de la gestion des séjours.
Ces données sont conservées un an et pendant la durée nécessaire à leur traitement. Les participants peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données. Ils peuvent demander la portabilité de leurs données. Quand la base légale est le consentement, ils peuvent retirer à tout moment leur consentement au traitement de leurs données. Les participants peuvent exercer leurs droits auprès de la déléguée à la protection des données de l'Association Solincité (acronyme en anglais DPO),
- par mail à l'adresse suivante : dpo@solincite.org
- par voie postale à l'adresse suivante :

Déléguée à la protection des données de Solincité
113, chemin des Fêtes
47350 Escassefort
Pour en savoir plus sur l'exercice de ces droits, vous pouvez consulter le site cnil.fr.

Cession du contrat
Le participant peut céder son contrat et doit impérativement informer Plein Sud par tout moyen permettant d'en accuser réception au plus tard 7 jours avant le départ du début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui.

Réclamations et médiation
Le participant peut faire une réclamation dans un délai de 30 jours auprès du service Plein Sud par voie postale et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, il peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site :
www.mtv.travel.

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante. Photos non contractuelles.

PleinSud

Destinations Automne/Hiver

Rendez-vous sur :

www.pleinsud-vacances.fr

dès septembre 2026

Agrément vacances adaptées organisées du 16 mai 2006
Arrêté n° AG 047 06 003 D.R.A.S.S. Aquitaine
Arrêté n° AG 047 018 004 Préfecture de la Région Aquitaine
(N° R75-2023-01-04-00002 en date du 4 janvier 2023)
Certificat d'immatriculation ATOUT FRANCE IM047111006
Agrément Éducation Populaire par Jeunesse et Sport

UNAT
La tourisme au service des hommes et des territoires

Adhérent de L'Unat Nouvelle Aquitaine

Nos partenaires

VOYAGES E.Leclerc

Marmande

KEOLIS

Europcar

pom'd' www.pom-d'.fr